

**BAREME D'HONORAIRES DE L'AGENCE****TRANSACTIONS**

Les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf stipulations contraires prévues au mandat.

<b>PRIX DU BIEN</b>	<b>HONORAIRES sur ventes TTC (fixe + % sur le prix de vente)</b>
Au-delà de 170 000 €	6 000 € + 3.5 % TTC
De 130 000 € à 169 999 €	6 000 € + 3 % TTC
De 100 000 € à 129 999 €	6 000 € + 1.9 % TTC
De 60 000 € à 99 999 €	5 500 € + 1.3 %
En deçà de 59 999 €	5 500 €

Dossier d'estimation personnalisé complet : 300 € TTC.

**LOCATIONS**

Etablissement de l'état des lieux d'entrée, la visite, la constitution du dossier et la rédaction du bail :

- Pour logement d'une superficie inférieure ou égale à 28 m<sup>2</sup> : forfait à 220 € TTC.
- Pour logement d'une superficie de 29 m<sup>2</sup> à 45 m<sup>2</sup> : forfait à 300 € TTC.
- Pour logement d'une superficie supérieure à 45 m<sup>2</sup> : 12 % TTC du montant des loyers annuels.

Ces honoraires de location sont à 50% à la charge du bailleur et 50 % à la charge du locataire.

Dossier d'estimation valeur locative : 100 € TTC

**GESTIONS**

- Honoraires de gestion : 6.90 % TTC du loyer mensuel toutes charges comprises.
- Assurances Loyers Impayés et Détériorations : 1.95 % TTC du loyer mensuel charges incluses.
- Option Protection Juridique : 84 € par an et par lot.
- Déclaration Fiscale annuelle : 18 € TTC.
- Demande de duplicata (bail, état des lieux, compte-rendu de gestion etc....) : 20 € TTC.

Tarifs à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022